

Conseil municipal du 27 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Aubigny-Les Clouzeaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'Aubigny, sous la présidence de Madame Michelle GRELLIER, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil municipal : 14 mars 2024

Présent(e)s : Michelle Grellier, Jany Guéret, Catherine Laville, Louis Bruillot, Isabelle Camand, , Elisabeth Rousseau, Patrice Gaborit, Véronique Villette, Michel Loiseau, Jean-Paul Boulineau, Danielle Soulat, Fabrice Pondevie, Serge Chevolleau, Valérie Pajou, Franck Mazoué, Laurent Carudel, Séverine Pajaud, Fabien Chaigneau, Stéphanie Eriteau, Nathalie Allais, Maïlys Menezo, Maxime Marionneau, Philippe Touze, Jean-Louis Tessier, André Grassineau, Karine Racaud, Angélique Pasquereau, , Stéphanie Routhiau, Frédérique Trichet.

Absent(e)s et Excusé(e)s : Jean-Philippe Barrientos donne pouvoir à Louis Bruillot, Cyril Perrin donne pouvoir à Jany Guéret, Saliha Regnault donne pouvoir à Jean-Paul Boulineau, Stéphanie Eriteau donne pouvoir à Valérie Pajou, Jean-Alain Netser donne pouvoir à Jean-Louis Tessier

Secrétaire de séance : Patrice Gaborit

DEL2024-03-41 Rénovation du groupe scolaire Odette Roux à Aubigny – Autorisation de signature du marché de MOE

VU la délibération du 8 novembre 2023 adoptant le programme de rénovation du groupe scolaire Odette Roux

VU la procédure formalisée Procédure négociée restreinte organisée en application des articles L.2124-3 et R.2124-3 du code la commande publique

VU la décision d'attribution de la Commission d'appel d'offres du 25 mars 2024

La commune d'Aubigny-Les Clouzeaux souhaite améliorer les équipements scolaires de son territoire, avec l'objectif d'offrir de bonnes conditions d'accueil aux élèves, aux enseignants et aux personnels intervenant dans les écoles ainsi que dans un souci d'amélioration du confort et des performances énergétiques.

Le programme de rénovation de l'école Odette Roux et l'estimation financière prévisionnelle ont été approuvés par délibération du 8 novembre 2023.

Une procédure négociée restreinte (procédure formalisée) a été organisée afin de choisir l'équipe de maîtrise d'œuvre qui conduira l'opération.

La commune a bénéficié de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage du cabinet Crescendo pour cette consultation.

Déroulé de la procédure :

- Date de transmission de l'Avis d'appel public à la concurrence (BOAMP/JOUE) : 7 décembre 2023
- Date limite de réception des candidatures : 8 janvier 2024
- Commission d'appel d'offres 1 (sélection des candidats) : 2 février 2024
- Envoi du DCE aux candidats admis à présenter une offre : 13 février 2024
- Date limite de réception des offres : 11 mars 2024
- Commission d'appel d'offres 2 (choix de l'attributaire) : 25 mars 2024

Au vu du rapport d'analyse des offres de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, et après audition des trois candidats invités à soumissionner, la Commission d'Appel d'Offres dûment convoquée le 15 mars 2024 et réunie le 25 mars 2024 a décidé d'attribuer le marché au candidat suivant :

Equipe de maîtrise d'œuvre Agence AA JOYAU – 85600 – MONTAIGU (mandataire)

Mission de base + STD + SSI + EXE partielle + OPC pour un taux de rémunération de 10,93 % soit 288 000 € HT de rémunération provisoire inclus forfait mission OPC de 38 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- PREND ACTE de l'attribution du marché par la Commission d'appel d'offres du 25 mars 2024
- AUTORISE Madame la maire ou son représentant à signer le marché de maîtrise d'œuvre tel qu'attribué ci-dessus ainsi que toutes les pièces nécessaires à leur mise en œuvre
- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget

La Maire



Michelle GRELLIER

Pour extrait conforme
Affichage le 2 avril 2024